

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## SECTION SPORTIVE

### HANDBALL

## ANNÉE 2025/2026



## Collège Marcel CHAMONTIN

24 avenue du 8 mai  
07400 LE TEIL

04 75 49 53 30

ce.0070847h@ac-grenoble.fr  
[Fanny.Ayme@ac-grenoble.fr](mailto:Fanny.Ayme@ac-grenoble.fr)



## Présentation de la section sportive au collège Chamontin

La section sportive a pour finalité de proposer aux élèves volontaires motivés par le handball un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive.

### ➤ **Objectifs :**

- Favoriser la réussite des élèves, leur redonner confiance en soi, le goût de l'effort,
- Créer les conditions d'un changement du rapport à l'école,
- Approfondir les apprentissages dans une activité plaisante pour la majorité des élèves.

À la différence de l'association sportive, l'élève qui s'engage dans la section sportive doit avoir un objectif personnel de progrès, une volonté de s'investir dans un projet individuel scolaire et sportif et enfin, l'envie de partager un sport collectif (esprit d'équipe, vivre ensemble, communication).

Pour cela, la rigueur, la persévérance, l'écoute et le sérieux sont des valeurs attendues pour permettre un fonctionnement optimal et qualitatif.

### ➤ **Fonctionnement :**

Le projet couvre l'ensemble du cursus du collège.

En 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, le but est de découvrir et promouvoir la pratique du handball. Un entraînement est proposé une heure par semaine.

En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, le but est de pouvoir se perfectionner grâce à une pratique qualitative sur 3h d'entraînement répartis en deux créneaux dans la semaine.

Tous les élèves des classes handball, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, s'engagent à participer aux entraînements handball de l'AS Chamontin ainsi qu'au championnat UNSS.

Nous conseillons fortement à chaque élève de la section de s'inscrire dans un club FFHB afin d'augmenter son temps de pratique pour progresser plus rapidement. La section sportive est complémentaire avec la pratique en club et ne s'y substitue pas.

### ➤ **Encadrement :**

L'encadrement est assuré par un enseignant d'EPS du collège et M. MOSCA, entraîneur du club HB07 Le Teil.

Nous assurons : la coordination du projet, la coordination avec les clubs partenaires, l'encadrement technique des séances, l'équilibre entre le temps d'étude et les temps d'activité sportive avec un aménagement des entraînements en fonction des périodes de fatigue (cf charte), l'accompagnement des élèves lors des compétitions UNSS ainsi que le suivi de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif.

Le comité départemental de handball est aussi partenaire de notre section sportive et peut être amené à intervenir pendant les heures d'entraînement.

De plus, le collège étant labélisé « Génération 2024 », les élèves de la section participent régulièrement pendant l'année à des animations et sensibilisations autour du sport. Celles ci sont menées par des intervenants extérieurs comme des arbitres ou sportifs de haut niveau, préparateur mental, le CDOS 07...

### ➤ **Conditions de candidature :**

Pour candidater, l'élève ou le parent devra déposer le dossier de candidature complété (fiche de renseignements avec lettre de motivation, autorisation du droit à l'image) au secrétariat du collège à l'attention de Mme AYME **avant le mercredi 30 avril 2025**.

Tout élève qui souhaite intégrer la section sportive handball doit se présenter à la demi-journée de détection et y présenter une autorisation parentale (ci jointe) :

**Le mercredi 7 mai** en matinée ou dans l'après-midi au gymnase Chamontin. L'organisation de cette journée sera faite en fonction des effectifs prévisionnels et vous sera communiquée par courriel dès le 2 mai 2025.

À la suite des résultats des tests de détection et de la commission de sélection, une réponse vous sera communiquée par courriel.

**Attention :**

- Le programme EMILE n'est pas compatible avec l'option handball,
- La bi-langue allemand n'est pas compatible avec l'option handball,
- La section handball sera compatible avec l'option latin en classe de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- Tout au long de l'année scolaire, les élèves recrutés seront susceptibles de voir leurs entraînements modifiés en fonction de leur comportement, leurs résultats scolaires ou sportifs.

➤ **UNSS :**

S'investir dans le projet handball implique aussi que l'élève contribue à l'ambiance sportive et associative de l'établissement. Il doit donc avoir sa licence UNSS, s'engager à participer aux compétitions scolaires : handball, cross, athlétisme ainsi qu'à d'autres activités au choix (APPN, TT, Bad, Foot...) et s'impliquer dans les différentes opérations organisées en partenariat avec le club du HB07 ainsi que dans le cadre de l'UNSS. Le calendrier des entraînements hebdomadaires ainsi que toutes les sorties et compétitions prévues sont diffusées dans la cour, sur le site du collège et par Pronote aux élèves et parents.

➤ **Tenue sportive :**

Pour pratiquer le handball dans le gymnase, l'élève avoir une tenue de sport et devra apporter ses chaussures de salle propres dans son sac ainsi qu'une gourde. Le collège prête les ballons.

Pour marquer leur intégration en section sportive, tous les élèves devront acquérir le tee-shirt de l'AS Chamontin et le porter lors des sorties et compétitions UNSS (t-shirt à commander lors de l'inscription à l'AS).

Les élèves en section handball auront la possibilité d'acheter un t-shirt d'entraînement.

➤ **Places disponibles à la rentrée 2025 (sous réserve de modification) :**

<b>Section Handball 6° et 5°</b>	<b>Section Handball 4° et 3°</b>
25 places (joueurs et jeunes officiels)	12 places « filles », 12 places « garçons » (joueurs et jeunes officiels)

Tout au long de l'année, les élèves pratiquants peuvent s'investir dans un rôle de jeunes officiels, mais des élèves peuvent candidater pour être exclusivement jeune officiel toute l'année :

- Jeune arbitre : connaître le règlement et savoir arbitrer un match
- Jeune coach : apprendre à remplir une feuille de match, s'occuper du matériel et seconder l'adulte responsable du coaching
- Jeune reporter : prendre des photos et écrire des articles

**FICHE DE CANDIDATURE 2025/2026**

NOM : ..... Prénom : .....

**Renseignements administratifs**

Date de naissance : ...../...../.....

Classe et établissement scolaire en 2024/2025 : .....

Parents (ou représentant légal) : .....

Ville de résidence : .....

Numéro de portable des parents : ..... et .....

Numéro de portable de l'élève (facultatif) : .....

Mail du/des parents : .....

Mail de l'élève (facultatif) : .....

Pour les parents d'élèves déjà au collège, utilisation fréquente de Pronote :      OUI      NON

**Renseignements sportifs**

Droitier OU Gaucher : .....

Pratiques tu le handball en club ?      OUI      NON

Si **OUI** dans quel club : .....

A quel niveau : .....

Combien d'années de pratique as-tu ? .....

Sélection départementale      OUI      NON

Sélection régionale      OUI      NON

Combien d'heures d'entraînement de handball as-tu par semaine ? .....

Pratiques-tu un (autre) sport ou une autre activité en club ?      OUI      NON

Si OUI, quel sport/activité : .....

Combien d'heures d'entraînement as-tu par semaine ? .....

Souhaites tu t'investir dans un rôle de jeune officiel :      OUI      NON

Si **OUI**, merci de préciser :     jeune arbitre     jeune coach     jeune reporter

**Motivations de l'élève**

Quelles sont tes principales motivations qui te poussent à poser ta candidature dans notre section sportive ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## DROIT À L'IMAGE ET AUTORISATION PARENTALE

Dans le cadre des entraînements, des sorties ou des compétitions, les élèves sont susceptibles d'être filmés et photographiés.

L'usage de ces médias a pour but de promouvoir la section et diffuser les résultats sportifs.

Les supports de diffusion peuvent être la presse, des affiches et écrans numériques à l'intérieur du collège ou encore des articles sur le site du collège.

Je soussigné ..... responsable légal de l'enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance :        /        /

*(Cochez la case correspondante)*

- Autorise le collège Chamontin,
- N'autorise pas le collège Chamontin,

A utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos de mon enfant, réalisées pendant l'année scolaire 2025/2026, ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, pour promouvoir la section sportive.

De plus, l'enfant cité ci-dessus est autorisé à passer les tests de sélection de la section sportive, le 7 mai 2025.

Fait à ..... Le.....

Signature du responsable légal :

## CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE

L'objectif de la section sportive handball au collège Chamontin est de proposer aux élèves motivés par le handball, un parcours de réussite sportive, éducative et scolaire. Pour y parvenir, certains principes de fonctionnement devront être respectés.

L'élève s'engage à :	Le collège Chamontin s'engage à :
<p><b>1. Exemplarité :</b> représenter dignement la section handball par une politesse et un comportement exemplaire que ce soit au collège ou lors de déplacements sportifs (car et lieux de compétitions). Se maîtriser en toutes circonstances : pas de violence physique ou verbale</p> <p><b>2. Éducation citoyenne et solidarité collective :</b> respecter les autres en acceptant les différences de chacun, être tolérant c'est permettre à tous de progresser et se réaliser sans discrimination, respecter les règles, les arbitres, les partenaires et adversaires. Respecter le matériel et les installations dans tous les lieux de pratique.</p> <p><b>3. Conditions optimales d'une réussite scolaire :</b> être discipliné dans tous les cours c'est à dire faire son travail, éviter les bavardages et ne pas perturber les cours.</p> <p><b>4. Assiduité :</b> être présent et à l'heure aux séances d'entraînement et justifier ses dispenses si nécessaire. Pour 1 séance : mot de la famille dans le carnet. A partir de 2 séances : certificat médical à présenter.</p> <p><b>5. Équipement, sécurité et hygiène de vie :</b> Chaque joueur devra porter une tenue adaptée à la pratique du handball avec des chaussures de salle serrées et lacées ainsi que le tee-shirt de l'A.S. lors des sorties U.N.S.S. Le repos est très important, c'est pourquoi l'élève doit veiller à avoir un sommeil suffisant et de qualité.</p> <p><b>6. Contribuer à l'ambiance sportive et associative de l'établissement :</b> avoir sa licence UNSS à jour et s'engager à participer aux compétitions scolaires. Exemple : handball (excellence ou championnat d'équipe établissement), cross et athlétisme, activités physiques de pleine nature, badminton, tennis de table, football... et s'impliquer dans les différentes opérations organisées en partenariat avec le club du HB07 et l'UNSS.</p>	<p>1. Valoriser les compétences qui peuvent contribuer à la réussite scolaire, assurer un suivi pédagogique de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Si cela est nécessaire et en cas de manquement à la charte les heures d'entraînement seraient consacrées à des devoirs pour revenir sur des compétences disciplinaires non acquises.</p> <p>2. Permettre un aménagement individuel des entraînements en fonction des périodes de fatigue ou de blessures.</p> <p>3. Effectuer un bilan régulier pour décider de la poursuite ou non de l'élève dans le projet.</p> <p>Les responsables légaux des enfants inscrits en section handball sont invités à prendre rendez-vous auprès des professeurs EPS ou professeurs principaux au moindre problème (scolaire, sportif, santé, relationnel...).</p> <p>Nous comptons sur votre aide et votre soutien pour que chaque enfant s'épanouisse au sein de cette section handball.</p>

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :